

Une octogénaire privée de courant à Arras

Gilberte Morel, 84 ans et ancienne commerçante à Arras, vit un cauchemar. Depuis le 9 août, EDF lui a coupé l'électricité. Vivre sans courant ? Une horreur, "on ne peut plus rien faire..." Si cet été, elle ne pouvait pas mettre de ventilateur, souffrant de la canicule, l'hiver sera une autre affaire. "En ce moment, la nuit tombe rapidement. Dès 18 heures, je suis dans le noir. Heureusement, j'ai mes bougies..."

Le début de son calvaire commence en 2017 avec l'installation du compteur Linky. "Ma facture est passée de 58 euros à 409 euros en 6 mois." Gilberte Morel a alors contacté la société. "Je consomme peu : je me chauffe au pétrole, dans ma cuisine je n'ai qu'un frigo et une machine à laver. Je n'ai ni hotte, ni micro-onde et pas de lave-vaisselle." Un malentendu ? Absolument pas selon EDF. "Pour eux, ce n'est pas une erreur. Ils m'accusent d'avoir manipulé mes compteurs ces dernières années et volé de l'électricité." Pointant de sa main les piles de factures classées mois par mois, elle poursuit : "Je ne suis pas une voleuse. J'ai toujours été honnête. J'ai décidé de continuer à ne payer que ce que je consomme." Si EDF lui conseille de se rapprocher des services sociaux, il en est hors de question : "Ce n'est pas dans ma nature de demander de l'aide." Gilberte Morel ne sait plus comment prouver sa bonne foi. "EDF fait ce qu'il veut à distance avec les compteurs. Personne ne se déplace pour voir que je dis la vérité".

D'après Pierre Rose du collectif de l'Association anti-compteurs communicants Artois Douaisis (ACCAD), la surfacturation est de plus en plus fréquente. "En général, on constate une multiplication par deux ou trois des factures, mais pas par cinq ! EDF est une machine de récupération d'argent. Pour eux, les anciens compteurs ne calculaient pas bien, alors que maintenant oui." Le médiateur de l'énergie ainsi que le défenseur des droits, Jacques Toubon, ont été alerté pour ce dossier. Avec la période hivernale, EDF a l'obligation de rétablir l'électricité jusqu'au 31 mars.

Si Gilberte Morel ne sait pas comment envisager la suite, elle ne s'avoue pas vaincue : "Je n'ai plus d'électricité, mais j'ai encore de l'énergie pour me battre".

Source : GrandLille.TV <https://www.grandlille.tv/une-octogenaire-privee-de-courant-a-arras/amp/>